



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

105^{ème} session du Conseil

Déclaration de la Suisse lors du débat général

Genève, le 25 novembre 2014

Monsieur le Président,

Ma délégation aimerait souhaiter la bienvenue aux deux Etats qui ont adhéré à l'OIM cette année: l'Ancienne République yougoslave de Macédoine et les Samoa, ainsi qu'aux organisations ayant demandé le statut d'observateur. L'intégration de deux nouveaux Etats membres rapproche l'organisation de l'universalité et confirme le rôle central de l'OIM comme organisation internationale chargée des questions migratoires.

La Suisse tient à remercier l'OIM pour son engagement conséquent et ses contributions substantielles dans le cadre du Forum Mondial sur la Migration et le Développement qui a eu lieu cette année à Stockholm et apprécie l'engagement de l'OIM dans le cadre de la présidence turque du Forum.

Nous saluons les différentes initiatives lancées par l'OIM suite au Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement de 2013 qui font écho à l'agenda en 8 points présenté par le Secrétaire général des Nations Unies. En particulier, nous tenons à souligner l'importance du partenariat public/privé pour le recrutement éthique, les campagnes lancées afin d'améliorer la perception de la migration dans l'opinion publique et les efforts entrepris pour alimenter la recherche en matière de migration. A cet égard, la Suisse se félicite du travail accompli par l'OIM dans le cadre du Groupe mondial sur la migration. Nous encourageons tous les efforts visant à davantage de cohérence et de coordination entre les diverses agences et organisations internationales.

Monsieur le Président,

Le thème migration et environnement, pour lequel l'OIM s'engage de manière convaincante, nous tient particulièrement à cœur. C'est pourquoi nous nous sommes engagés en 2012, conjointement avec la Norvège, à contribuer à l'amélioration de la protection des personnes contraintes de traverser des frontières suite à une catastrophe naturelle. A ce jour, quatre des cinq consultations régionales prévues ont eu lieu avec succès, contribuant à une collecte substantielle d'informations et d'expériences. Les enseignements tirés de l'approche régionale seront analysés l'an prochain et déboucheront sur l'adoption d'un « agenda de protection ». Il s'agira d'un dialogue auquel vous serez tous conviés. Il aura lieu lors de la conférence internationale de l'Initiative Nansen en octobre 2015 à Genève. Nous remercions l'OIM pour son engagement dans le cadre de cette initiative en tant que membre invité du groupe de pilotage et pour nous donner l'opportunité de présenter l'initiative Nansen en détail lors du panel de haut niveau qui aura lieu durant ce Conseil.

Ma délégation voudrait aussi féliciter l'OIM pour son engagement dans le domaine de lutte contre la traite des êtres humains. Nous avons remarqué l'approche novatrice et créative que l'OIM a élaborée durant la conférence sur le thème de la protection et des partenariats dans le cadre de la Journée Européenne contre la traite des êtres humains. La Suisse continuera à collaborer avec l'OIM et les autres agences partenaires dans le domaine de la lutte contre la traite, aussi bien au niveau national qu'international.

Monsieur le Président,

Il y a un an, le 103^{ème} Conseil de l'OIM a adopté la résolution 1270 sur le rôle de l'OIM dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après 2015. Aujourd'hui, nous constatons que la migration apparaît à plusieurs reprises dans le document du groupe de travail ouvert sur les objectifs pour le développement durable (ODD). Ceci est un grand succès pour tous les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux, qui se sont engagés depuis des années pour faire avancer l'agenda global sur la migration et le développement. Nous espérons que le Sommet qui se tiendra en septembre 2015, confirmera l'inclusion de la migration comme facteur de développement durable.

Le rapport du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable reconnaît que les envois de fonds des migrants représentent une source privée importante de flux financiers internationaux. En vue de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, nous pourrions proposer des modifications de politiques ainsi que des mesures novatrices pour

faciliter l'utilisation productive des envois de fonds privés des migrants pour le développement durable.

Permettez-moi de remercier le Directeur général de l'OIM et toute son équipe pour leurs efforts remarquables dans les consultations sur le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. Nous sommes aussi reconnaissants envers le Représentant spécial du Secrétaire Général, Sir Peter Sutherland, pour son engagement continu dans ce processus.

Pour conclure, Monsieur le Président, la Suisse se félicite de l'excellente collaboration qui s'est instaurée avec l'OIM depuis sa fondation. Dans ce contexte ma délégation aimerait tout particulièrement saluer l'ensemble du personnel de l'organisation pour son engagement, son professionnalisme et sa disponibilité à faire face aux défis grandissants de la migration, qu'elle soit forcée, volontaire ou mixte. Ce personnel mérite toute notre reconnaissance pour son engagement en faveur des migrants.

Merci Monsieur le Président